

Achats publics

L'informatique de l'État jugée pas assez écolo par les Verts

Dans le sillage du combat de l'ancien magistrat François Marthaler, une élue Verte questionne les choix du Canton pour le numérique

Lise Bourgeois

À l'heure où les jeunes Vaudois défilent dans la rue pour réclamer un «état d'urgence climatique», l'État ne doit-il pas se montrer parfaitement exemplaire dans sa politique d'achats? À l'enseigne de l'économie verte et du développement durable, les emplettes rationnelles, calculées et serrées de l'Administration cantonale, figurent déjà largement à l'ordre du jour. Pourtant, il y aurait encore à redire.

C'est ce que la députée Verte Sabine Glauser Krug a récemment mis en avant. Dans une interpellation, elle a interrogé le gouvernement sur ses choix en informatiques. Critiquant des options pas suffisamment orientées vers les logiciels libres et les ordinateurs réparables, elle s'inscrit dans le sillage d'une affaire qui a opposé, sans faire beaucoup de bruit, l'ancien conseiller d'État Vert François Marthaler au Partenariat des achats informatiques romands (PAIR).

En 2014, le magistrat devenu patron de Why! Open Computing SA contestait en justice l'appel d'offres lancé par le PAIR, dont fait partie l'État de Vaud. Il reprochait au PAIR d'avoir formulé son offre pour des dizaines de milliers d'ordinateurs à hauteur de 24 millions d'une manière qui excluait les petits partenaires, à la faveur des multinationales. Après que la cause a été menée jusqu'au Tribunal fédéral et perdue, elle est ressortie ces derniers jours, tout aussi discrètement, au Grand Conseil.

Sabine Glauser Krug s'inquiète que l'État de Vaud soit dépossédé de ses choix par le PAIR et se demande quelle est sa politique face à l'utilisation des logiciels libres,



«Ce que le Conseil d'État affirme au sujet des logiciels libres est dépassé. L'État devrait travailler avec des fournisseurs locaux, qui proposent du matériel réparable»

Sabine Glauser Krug Députée Verte, auteure de l'interpellation



«Dans l'esprit des gens, un système d'exploitation comme Linux est réservé aux geeks. Or, il est à la portée de tous. L'idée prévaut que, lorsque c'est gratuit, cela ne vaut rien...»

François Marthaler Ancien conseiller d'État reconverti dans l'écoentrepreneuriat



«Le pourcentage de logiciels libres est en constante progression à l'État de Vaud. Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier»

Patrick Amaru Chef de la Direction cantonale des systèmes informatiques

c'est-à-dire les programmes gratuits que le public peut utiliser, modifier ou recopier à sa guise, contrairement aux logiciels sous licence (logiciels propriétaires) comme Microsoft Windows. Elle pointe notamment que ces programmes commerciaux évoluent constamment et finissent par rendre les ordinateurs désuets, entraînant de nouveaux achats.

Dans sa réponse à l'interpellation, le Conseil d'État rappelle les avantages pécuniaires et le potentiel d'échanges qu'apportent les acquisitions menées à une échelle romande.

Logiciels libres en hausse

Contacté, Patrick Amaru, chef de la Direction des systèmes d'information, précise aussi que le pourcentage de logiciels libres est en constante progression à l'État de Vaud. Aujourd'hui, près de 70% des quelque 2000 serveurs utilisent des systèmes d'exploitation open source (Linux). Du côté des

postes de travail, on estime à près de 20% la proportion des logiciels open source mis à la disposition des collaborateurs.

Mais basculer tous les services dans un univers open source risquerait de faire perdre l'État en maîtrise sur les quelque 65 millions de documents bureautiques de l'administration. Le Canton ne peut être dépendant d'un seul fournisseur: «Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier», estime Patrick Amaru.

Sabine Glauser Krug ne l'entend pas de cette oreille. Elle se dit déçue de la réponse du Conseil d'État à son interpellation: «Ce que le Conseil d'État affirme au sujet des logiciels libres est dépassé; il en montre une image terne. Or, l'État devrait travailler avec des fournisseurs locaux, comme il y en a à Lausanne ou à Genève, qui proposent du matériel réparable. Avec sa dimension, un tel acteur pourrait influencer le marché.»

Ancien conseiller d'État, le Vert François Marthaler s'est reconverti dans l'écoentrepreneuriat et vend désormais sa propre ligne d'ordinateurs. Après avoir combattu sans succès la procédure d'appel d'offres de 2014, il continue de militer pour une informatique autrement: «Dans l'esprit des gens, un système d'exploitation comme Linux est réservé aux geeks et aux informaticiens. Or, il est à la portée de tous. L'idée prévaut que lorsque c'est gratuit, cela ne vaut rien...»

François Marthaler cite en exemple le Tribunal fédéral qui, depuis 2001, utilise Linux et des logiciels libres pour mieux gérer sa sécurité et éviter une dépendance à l'égard des éditeurs tels que Microsoft: «Récemment, poursuit-il, une nouvelle version du traitement de texte Libre Office ne lui permettait plus d'exporter ses arrêts vers la base de données de la jurisprudence. Heureusement, le TF a pu financer un petit développement permettant de

réintroduire cette fonctionnalité au lieu de dépenser des millions de francs pour refaire tout son système informatique. On imagine mal que cela aurait été possible si le TF utilisait Microsoft Office.»

Subtiles pesées d'intérêt

Député à la commission thématique des systèmes d'information, le député Vert libéral Jean-François Chapuisat se passionne pour la question. «J'utilise moi-même des logiciels libres. Cela dit, la stratégie de l'État est lancée et il ne serait pas bon d'en changer diamétralement.» Pour l'élu, le débat reste difficile à trancher: «Chacun a tort et chacun a raison.» Les pesées d'intérêt sur le plan financier ou de la sécurité sont subtiles. Mais une chose reste sûre aux yeux du député, c'est qu'un virage vers une informatique entièrement open source impliquerait davantage de personnel.

Un choix éminemment politique, finalement?